



La Mission Locale Pau Pyrénées met à disposition des jeunes des services spécialisés au siège :

Espace emploi : accueil, affichage d'offres, réseau d'entreprises, Stages en entreprises, Ateliers, Réseau Parrainage.

ESPACE METIERS D'AQUITAINE

Nous sommes labellisés **ESPACE METIERS D'AQUITAINE** avec un site principal à **Pau** et deux sites relais à **Lons** et **Bénéjacq**.

En effet, l'accueil du public cible de la Mission Locale, les jeunes, s'élargit à tout public.

Objectifs de l'action :

- Assurer un premier niveau d'accueil et d'information à l'ensemble des publics.
- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel adapté.
- Faire découvrir des secteurs et des métiers ignorés, méconnus ou à forts préjugés.
- Mobiliser les employeurs et entreprises pour développer la connaissance des métiers et faciliter les liens avec le monde économique et les enjeux de territoire.

- Stimuler l'envie de formation en offrant aux publics un cadre agréable d'écoute, de soutien et en diffusant des informations adaptées aux besoins identifiés.
- Rendre lisible et accessible l'offre de formation régionale, toutes voies confondues.
- Répondre à l'objectif de formation tout au long de la vie en donnant davantage de visibilité aux dispositifs existants (VAE,DIF...)

Description de l'action :

Dans le cadre de ce label, nous avons à disposition du public une documentation développée, un outillage d'applications d'orientation, et l'appartenance à un réseau animé par Aquitaine Cap Métiers.

Un lieu ressources composé de sept pôles d'information

- | | |
|-------------------------|-----------------------------------|
| 1. Choisir un métier | 4. Connaître ses droits |
| 2. Trouver sa formation | 5. Explorer pour mieux s'orienter |
| 3. Rechercher un emploi | 6. Créer son activité |
| | 7. Lire la presse |

- **Espace Métiers/ Formations**

Présente l'ensemble des informations et documentation sur les métiers avec les fiches Centre Information et Documentation Jeunesse et l'Onisep.

Les jeunes reçus par la Mission Locale sont aidés dans leur recherche documentaire.

Sont regroupées les formations présentées par le Centre Information Jeunesse Aquitaine, (CIJA), ainsi que les mises à jour directes des organismes de formations.

Il est proposé en affichage les actions du Programme Régional de Formation sous forme de tableaux récapitulatifs et les fiches actions de formations.

Les ateliers de pré-orientation

Les ateliers de pré-orientation sont animés par le chargé de documentation sur les logiciels Pass'Avenir & Inforizon.

Ces ateliers sont animés sur rendez-vous individuel et collectif, sur demande du conseiller et/ou du jeune.

L'objectif de ces ateliers est de permettre à l'utilisateur de découvrir, d'élargir des pistes professionnelles de métiers réalistes et réalisables, compte tenu du contexte économique et du territoire dans lequel il agit.

Les ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi :

Les jeunes sont accompagnés dans la réalisation de leurs CVs, lettres de motivation en réponse à une offre ou en candidature spontanée.

COUPS DE PROJECTEURS D'AQUITAINE CAP METIERS

Il s'agit d'une exposition de sensibilisation et d'information sur un secteur ou une filière professionnelle construite en partenariat avec les professionnels et le monde de l'éducation et de la formation.

- Chaque Coup de projecteur est composé de 3 à 5 ateliers : des ateliers pratiques pour découvrir les métiers par les gestes professionnels, des quizz interactifs pour s'interroger et comprendre, le catalogue numérique des métiers et des formations pour aller plus loin.
- Le service est entièrement gratuit et la logistique est entièrement prise en charge par Aquitaine Cap Métiers.

Bureau Information Jeunesse : *Mobilité - Séjours à l'étranger, Loisirs, Santé, Animations, Projets collectifs et citoyens, Démarches administratives*

Objectifs de l'action :

- Le Bureau Information Jeunesse fait partie du réseau Information Jeunesse. Il a une mission de service public, définie et garantie par l'état. Le BIJ met à disposition de tous les jeunes une information claire, complète, objective et régulièrement mise à jour. L'accueil y est gratuit et anonyme. Le BIJ a une mission d'éducation, d'information, de prévention et de sensibilisation à destination des jeunes.

A quels besoins cela répond-il ? :

- Le BIJ répond aux questionnements des jeunes, en lien avec leur vie quotidienne. Les réponses apportées les emmènent vers davantage d'autonomie et les aident dans leur construction personnelle et leur insertion.

Description de l'action :

- Le BIJ accueille, informe, conseille et accompagne les jeunes dans leur(s) demande(s) ou leur(s) questionnement(s). Ils peuvent consulter les ressources documentaires en autonomie ou être accompagnés d'un professionnel. Au-delà des ressources documentaires présentes dans les locaux, nous trouvons un affichage d'offres d'emploi, de volontariat, d'offres de logement ainsi qu'une revue de presse. Nous mettons régulièrement en place, des expositions ainsi que des ressources documentaires (plaquettes...), en lien avec des thématiques liées à la jeunesse. Le BIJ possède un Point Cyb, qui est un espace dans lequel des outils informatiques sont mis à disposition des jeunes pour leurs démarches personnelles. Ils peuvent être accompagnés d'un professionnel selon leurs besoins. Nous mettons régulièrement en place des actions et outils de sensibilisation, de prévention, d'éducation et nous sommes porteurs de certains dispositifs à destination des jeunes tels que « Sac Ados Aquitaine ».

Partenariat :

- Région Aquitaine dans le cadre du dispositif Sac Ados Aquitaine
- Association Pistes Solidaires dans le cadre des SVE et des PEJA
- Association Habitat Jeunes dans le cadre des Dîners Quizz ou dans le cadre de mise en place d'exposition en lien avec des thématiques de l'information Jeunesse
- Groupe l'étudiant dans le cadre du « Train de l'orientation »
- Groupe vocatis dans le cadre du salon « Studyrama »
- Espace Emploi dans le cadre des « forums jobs d'été »
- Association Infodroit sur la mise en place d'information collective
- Association Unis Cités dans le cadre du recrutement des volontaires via le Civic'Speed Dating

Inscription dans le cadre d'une politique publique :

« L'information jeunesse est un enjeu majeur dans les politiques publiques de jeunesse, car elle œuvre au quotidien, pour favoriser l'autonomie et aider le jeune à trouver sa juste place dans la société. » Mr Jean-Charles LAMOULIATE, Président du CIJA (Centre Régional de l'information Jeunesse).

Public bénéficiaire

Le BIJ est un lieu d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'orientation, anonyme et gratuit. De ce fait, tous les jeunes, sans distinctions, sont accueillis dans notre service.

Médiation Logement : *Accès et maintien au logement, Gestion de budget, Aides à l'installation, Droits et devoirs, Dossiers FSL*

Objectifs de l'action :

- En direction des jeunes :

La démarche repose sur deux champs d'intervention : l'accompagnement individuel personnalisé et l'action éducative. Il est en effet primordial que les jeunes puissent accéder à un logement autonome en ayant évalué leurs capacités financières ainsi que leurs droits et obligations en tant que locataire. Cet accompagnement permet aux jeunes de ne pas se disperser, d'être guidé et aidé dans leurs démarches.

- En direction des bailleurs :

Le conseiller en charge de la médiation logement est à l'interface entre le jeune et le bailleur. Cette fonction de « médiateur » rassure les propriétaires dans la mesure où la mise en relation d'un candidat avec un propriétaire est en adéquation avec les critères définis par celui-ci. De plus, il peut faire appel à tout moment au conseiller si un problème surgit dans cette relation.

A quels besoins cela répond-il ?

Les conseillers de la mission locale sont souvent confrontés à la demande de jeunes souhaitant accéder à un logement autonome sans qu'ils aient mesuré la faisabilité du projet.

D'autre part, les bailleurs privés sont souvent peu enclins à louer un logement à un jeune qui perçoit un faible revenu et peu de garanties au niveau cautionnaire.

Un accompagnement spécifique sur cette thématique nous a semblé indispensable, de ce fait la mission locale propose depuis 2005 un service dédié en direction des jeunes mais aussi des bailleurs privés qui leurs permettent de s'adresser à un interlocuteur unique faisant office de médiateur.

Description de l'action :

En direction des jeunes :

- Accueillir, informer les jeunes souhaitant accéder à un logement autonome et/ ou souhaitant s'y maintenir,
- Ecouter et aider les jeunes à expliciter leur demande,
- Aider à l'élaboration d'un budget et mesurer la faisabilité du projet,
- Aider les jeunes à mesurer les contraintes liées à la prise d'un logement, les obligations en tant que locataire,
- Accompagner les jeunes dans la recherche d'un logement en tenant compte de leurs souhaits, de leurs possibilités financières et des contraintes liées au parc immobilier,
- Proposer aux jeunes des logements à partir des offres faites par le réseau des propriétaires,
- Faciliter la mise en relation entre le jeune et un propriétaire,
- Accompagner les jeunes demandeurs lors des visites de logement jusqu'à la signature du bail,
- Aider les jeunes dans les démarches administratives,
- Constituer les dossiers administratifs avec le jeune (CAF, Loca pass, FSL, Fond énergie...),
- Aider à l'installation dans le logement quand le jeune est demandeur,
- Assurer un rôle de médiateur entre le jeune et le propriétaire si des problèmes surgissent.

En direction des bailleurs :

- Proposer un lieu d'information, de conseils,
- Etre mis en relation avec un futur locataire,
- Avoir la garantie d'une médiation si des problèmes interviennent.

Partenariat :

- Les partenaires publics : Caf, FSL, GIC, MSD...
- Les partenaires privés :
 - Agence Immobilière Sociale (AIS)
 - Béarn Solidarité : Prêt ou achat d'électroménager sous forme de convention
 - Agences immobilières : Les ménages ayant des revenus convenables sont orientés vers deux
 - Propriétaires privés
 - Cabinet d'huissiers : Gestionnaire de logements privés
 - Habitat jeunes : Partenariat régulier
 - ADIL : Association de droit au logement
 - Les foyers d'hébergement : travail partenarial
 - SIAO

Fabrique à Projets : *Création d'entreprises, Création d'associatives, Projets collectifs*

Une méthode d'accompagnement des personnes et de leur projet, à la carte :

- Un suivi individualisé / création d'un parcours par étape
- Des ateliers collectifs, techniques et pratiques selon les besoins repérés
- Une mise en réseau avec des professionnels, des bénévoles et d'autres porteurs de projets
- Un espace de promotion des projets et des personnes
- Des espaces de travail en autonomie et équipés

C'est aussi le partenariat avec :

- Des professionnels du secteur associatif et économique :

Chambres Consulaires, CFE, ADIE, Parcours Confiance Caisse d'Epargne, URSSAF, le réseau PALVA, Clubs d'Initiatives Solidaires, organismes de formation (permis d'exploitation) , Béarn Initiatives, INPI, Aquitaine Active, Tec Ge Coop,, CLEFE, Boutique de Gestion Arte, ARCAD64, Ampli, INSUP/CFPI, AGEFIPH, CEDH, Vivre ma Ville, ...

- Des administrations / des Collectivités :

DIRECCTE, Service d'Hygiène et sécurité, DDCS, Ville de Pau, GIP/DSU, Préfecture, Pôle emploi, SACEM, Maison des Artistes, Conseil Général 64, Conseil Régional d'Aquitaine, ...

- Des experts en activité ou bénévoles :

Juristes, experts comptables, infographistes, webmasters, anciens chefs d'entreprise, avocats, banquiers...

- Des anciens porteurs de projets ou créateurs.

- Service d'Amorçage de Projets (CitéLab) :

Travail de proximité avec le SAP, permanences régulières sur les quartiers du Hameau et de Saragosse, mise en place d'ateliers , accueil et accompagnement des habitants ayant un projet de création d'activité économique.

- Comité Mixte de l'Economie Sociale et Solidaire (CDA) :

Implication avec différents acteurs locaux pour promouvoir l'économie sociale et solidaire comme vecteur de développement du territoire.

Structurer les outils pour faire émerger, consolider et développer des activités et des emplois d'économie sociale et solidaire.

Favoriser les coopérations entre associations, entreprises et collectivités sur le territoire.

- Couveuse Territoriale d'Activités / SCIC Pau-Pyrénées :

Outil complémentaire à ce qui existe déjà en matière d'accompagnement à la création d'activité économique, permettant à des porteurs de projets repérés et adressés par des prescripteurs (Pôle Emploi, Tec Ge Coop, Boutique de gestion Arte, Fabrique à Projets, SAP, CCI,) :

- de tester grandeur réelle leur activité avant de se lancer,
- dans un cadre légal et sécurisé (contrat CAPE) ,
- tout en bénéficiant d'un accompagnement individuel et de formations collectives

Outil pour répondre à des besoins du territoire en matière de projet relevant de l'ESS

Objectifs de l'action :

- Accueillir, informer les personnes souhaitant des informations concernant la création d'activité
- Etablir un diagnostic de la demande et étudier la faisabilité du projet au vu des contraintes socio-économiques
- Accompagner individuellement les personnes dans leur projet de création d'activité de la phase d'idée à la phase de réalisation
- Mettre en réseau des porteurs de projets avec des partenaires experts ou avec des bénévoles du RAPP (Réseau d'appui de bénévoles) sur des actions individuelles renforcées
- Participer à des ateliers pratiques collectifs sur des thèmes liés à la création
- Assurer un suivi post création pendant les 6 premiers mois de l'activité

A quels besoins cela répond-il ?

Un public de plus en plus nombreux est en recherche de nouvelles solutions et souhaite se diriger vers la création d'activité. La Fabrique propose de les accompagner dans cette démarche et s'adresse prioritairement aux personnes les plus éloignées des dispositifs de droit commun. Pour cela, elle offre un

accompagnement individuel, à la carte, avec des temps collectifs et une pédagogie adaptée à chaque parcours.

Au fil des ans, a été développée une méthodologie spécifique qui correspond aux besoins du public accueilli qui pour la plupart ne se retrouve pas ou se perde dans les méandres de la création d'entreprise.

Description de l'action :

L'action comporte des phases d'accompagnement individuel et des phases de travail collectif sur des thématiques liées à la création. Ces étapes ne sont pas nécessairement chronologiques mais se complètent entre elles et peuvent intervenir à différentes étapes du parcours.

Les étapes proposées dans cette démarche :

- Information sur la création, le parcours, les étapes, les contraintes, les dispositifs d'aide
- Analyse avec la personne de la cohérence de son projet avec sa situation sociale, les contraintes familiales, les obligations et les réglementations liées à l'activité visée...
- Aide à la réalisation de l'étude de marché
- Aide à l'écriture du projet
- Aide à la réalisation d'un plan de financement
- Participation à des ateliers collectifs menés par un réseau de bénévoles sur des thématiques en lien avec la création d'activité
- Mise en relation avec les partenaires de la création pour les formalités administratives, les inscriptions, les stages obligatoires mais aussi les organismes de prêts
- Mise à disposition d'ordinateurs et aide à l'utilisation d'outils bureautique
- Soutien administratif : aide à la rédaction de courrier, de formulaires administratifs...
- Soutien à la communication : création d'identité visuelle, mise en relation avec des professionnels de la communication quand le projet le nécessite
- Suivi post création : contacts réguliers pour faire le point

Partenariat :

- Réseau de bénévoles
- Clubs d'initiatives solidaires
- Service d'amorçage des projets du quartier du Hameau
- Point droit
- Cabinets comptables
- Banques
- Emergence
- Tec Ge Cop
- Boutique de gestion
- ADI
- Chambres consulaires

Réseau Santé

Une psychologue, référent santé reçoit les jeunes et construit le partenariat (Ireps, Cnam, Planning familial...)